



Offre de stage
Appui à la mise en œuvre du projet « Valorisation des itinérances par la création contemporaine » dans les Parcs naturels du Massif central
A partir de février 2023 (6 mois)

Contexte

Le **Massif central** est un **territoire maillé par une grande diversité d'itinérances** (Chemins vers Saint-Jacques de Compostelle, chemin de Stevenson, chemin de Saint-Guilhem le Désert, Grande Traversée du Massif central à VTT, etc.).

L'**association des Parcs naturels du Massif central** (IPAMAC) regroupant 12 parcs (11 parcs naturels régionaux et le parc national des Cévennes), est **mobilisée** depuis 2014 sur le **développement d'itinérances**. En 2016, l'IPAMAC a mené une étude « Itinérance et Prospectives » qui a permis d'identifier les itinérances à développer dans le Massif central ainsi que les attentes des nouvelles clientèles. Depuis, les parcs ont mené des expérimentations pour tester des offres adaptées aux nouvelles attentes : expérimentation d'aires de bivouac, itinérance en trail, itinérance multimodale, créations contemporaines en itinérance, etc.

L'IPAMAC anime aujourd'hui la relance de la Grande Traversée du Massif central à VTT et coordonne le Laboratoire des itinérances.

La **création contemporaine** est un moyen de donner de la lisibilité et de la visibilité à des itinérances et peut ouvrir celles-ci vers un nouveau public. C'est le cas du projet « Ligne de Partage des Eaux », mis en œuvre dans le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : les œuvres disposées sur le GR[®] 7 donne un autre regard sur les paysages et un nouvel attrait pour pratiquer une itinérance à pied ou à VTT. Dans le PNR des Causses du Quercy, le projet « Fenêtres sur le Paysage », mis en œuvre par Derrière le Hublot, met en valeur d'une façon nouvelle le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Trois parcs du Massif central se sont intéressés en 2019-2021 à la **valorisation d'itinérances via la création artistique contemporaine** : les PNR du Pilat et de l'Aubrac et le Parc national des Cévennes. Des résidences d'artistes ont mises en œuvre sur chacun des territoires, aboutissant en 2021 à des restitutions et des créations pérennes. Chaque parc a travaillé avec une équipe d'artistes différente. Ces créations ont permis d'offrir aux habitants et aux visiteurs un autre regard sur le paysage et les itinérances (GR[®] 7, Chemin de Stevenson, itinérances sur l'Aubrac), de valoriser d'une façon nouvelle les itinérances du Massif central et de proposer de nouvelles formes pour les découvrir. Vous accéderez à la synthèse de ces créations [en cliquant sur ce lien](#).

Actions 2022-2024

Pour la période 2022-2024, ce sont à présent huit parcs du Massif central qui sont engagés dans la **valorisation d'itinérances via la création artistique contemporaine** : les PNR de l'Aubrac, des Causses du Quercy, des Grands Causses, de Millevaches en Limousin, du Morvan, du Périgord-Limousin, du Pilat et le Parc national des Cévennes.

Les objectifs, de même qu'en 2019-2021, sont d'offrir aux habitants et aux visiteurs un autre regard sur le paysage et les itinérances. Il s'agira aussi de valoriser d'une façon innovante les itinérances du Massif central et de proposer de nouvelles formes pour les découvrir.

Les nouvelles résidences et leurs rendus pourront ainsi sublimer les itinérances qui traversent ces territoires.

Sur chaque parc il est envisagé d'organiser une résidence d'artistes. Les résidences se dérouleront entre la fin du printemps 2023 et l'automne 2024. Ces résidences devront déboucher sur un rendu (production artistique, évènementiel, temps de restitution, etc.). Les 8 résidences pourront se dérouler sur des périodes différentes. Plusieurs équipes artistiques pourront réaliser une ou plusieurs résidences.

Le choix des domaines artistiques est libre et les types de rendus des résidences ne sont pas encore précisés.

Objectifs du stage

Le stage visera à appuyer l'IPAMAC dans la mise en œuvre de résidences d'artistes sur des itinérances, dans plusieurs parcs du Massif central : l'Aubrac, Causses du Quercy, Grands Causses, Millevaches, Morvan, Périgord-Limousin, Pilat et Cévennes.

Missions à réaliser

Sous la responsabilité de la Déléguée générale de l'IPAMAC et avec l'appui du chargé de projet Tourisme Durable de l'IPAMAC, la/le stagiaire réalisera les missions suivantes :

- 1) Finaliser l'appel à projet des résidences,
- 2) Lancer et suivre la diffusion de l'appel à projets,
- 3) Organiser et participer à la sélection des équipes,
- 4) Organiser et participer au cadrage des missions des équipes retenues (via la finalisation des contrats de résidence),
- 5) Faciliter l'organisation logistique et le lancement des résidences, avec l'appui des parcs,
- 6) Suivre le lancement des résidences, à distance et si cela est possible, sur le terrain, avec l'appui des acteurs locaux et des parcs, et participer à leur valorisation (mini-reportages, photos, etc.),
- 7) Anticiper l'organisation des restitutions des résidences.

Pour la réalisation de ses missions, la/le stagiaire travaillera en lien avec les chargés de mission et les partenaires des parcs concernés par le projet. Cela pourra impliquer des déplacements dans les parcs engagés dans des résidences au cours de la période de stage.

Des temps de travail collectifs seront aussi organisés (réunions physiques ou en visio-conférence).

Description du profil recherché

Formation :

Master 2 en développement culturel, gestion, direction de projets culturels, valorisation du patrimoine.

Compétences :

- | | |
|---|--------------------------------------|
| - Bonne connaissance du milieu culturel et de son organisation | - Sens de l'organisation |
| - Bonne connaissance des parcs naturels et de leur fonctionnement | - Créativité et force de proposition |
| - Conception de projet | - Autonomie |
| - Rédaction | - Capacité d'adaptation |
| | - Relationnel |

La connaissance du monde du tourisme et de l'itinérance serait un plus.

Conditions générales du stage

Stage de 6 mois, 35h / semaine, à partir du 15 février 2022 (disponibilités exactes du candidat à préciser dans la lettre de motivation).

Gratification légale.

Permis B et véhicule personnel indispensables pour les réunions avec les parcs du Massif central (déplacements remboursés au barème kilométrique fiscal).

La/le stagiaire sera basé(e) dans les bureaux d'IPAMAC, 2 rue Benaÿ, 42410 PELUSSIN.

Renseignements et candidature

Benjamin CAU, Chargé de projet Tourisme Durable, à l'IPAMAC : 04 74 59 71 70

Lettre de motivation et CV à adresser à « Monsieur le Président de l'IPAMAC » à envoyer, par mail, à benjamin.cau@parcs-massif-central.com **avant le lundi 28 novembre 2022 à 12h00.**

Des entretiens seront organisés à Pélussin le mardi 13 décembre 2022 après-midi (avec possibilité de visio).